



Base de données sur l'EFTP dans le monde Bénin

Compilé par: UNESCO-UNEVOC International Centre for Technical and Vocational Education and Training

Octobre, 2014

Validée par: Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes

Compiled by
UNESCO-UNEVOC International Centre for
Technical and Vocational Education and Training
UN Campus
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Germany
Tel: [+49] 228 815 0100
Fax: [+49] 228 815 0119
www.unevoc.unesco.org
unevoc@unesco.org

Country profiles are compiled from a variety of national and international sources and have been informed and validated by UNEVOC Centres in the country or other TVET national authorities.

All photos and design are copyright of UNESCO-UNEVOC unless stated otherwise

The designations employed and the presentations of material throughout this report do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of UNESCO concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

The author is responsible for the choice and the presentation of the facts contained in this report and for the opinions expressed therein, which are not necessarily those of UNESCO and do not commit the Organisation.

UNEVOC/2014/TVETDB/BEN/1

© UNESCO 2015
All rights reserved

Contenu

Abréviations.....	4
1. Mission de l'EFTP, stratégie nationales et législation	5
2. Systèmes formel, non-formel and informel de l'EFTP	7
3. Gouvernance and financement.....	9
4. Enseignants et formateurs de l'EFTP	9
5. Certifications et Cadres de Certifications	10
6. Réformes, projets et enjeux d'actualité.....	11
7. Liens vers les Centres UNEVOC et les institutions d'EFTP	12
8. Références et liens utiles.....	12

Abréviations

AFD	French Development Agency (<i>l'Agence Française de Développement</i>)
AQP	Attestation de qualification professionnelle
BAPET	Brevet d'aptitude professionnelle de l'enseignement technique
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAPET	Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
CE	Cours élémentaire
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CEP	Certificat d'études primaires
CM	Cours moyen
CNC	Cadre national de certifications
CP	Cours préparatoire
CQM	Certificat de qualification aux métiers
CQP	Certificat de qualification professionnelle
DETS	Diplôme d'études techniques supérieures
DTI	Diplôme de technicien industriel
EFS	Enseignement familial et social
EFTP	Enseignement technique et formation professionnelle
ENSET	École normale supérieure d'enseignement technique
FMI	Fonds monétaire international
HR	Hôtellerie-restauration
INIFRCF	Institut national d'ingénierie de formation et de renforcement des capacités des formateurs
MCAAT	Ministère de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme
MCMEJF	Ministère chargé de la microfinance, de l'emploi des jeunes et des femmes
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MESFTPRIJ	Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes
MESRS	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
SS	Sciences de la santé
STAG	Sciences et techniques administratives et de gestion
STI	Sciences et techniques industrielles

Bénin

Population:	10,880,000 (2015)
Population des jeunes ¹ :	2,174,000 (2015)
L'âge médian de la population:	18.6 (2015)
Croissance annuelle de la population (2010-2015) ² :	2.69%



Data © OpenStreetMap Design © Mapbox

1. Mission de l'ETFP, stratégie nationales et législation

Mission de L'ETFP

Au Bénin, l'ETFP (enseignement technique et formation professionnelle) a pour mission de créer un lien entre le système éducatif et le marché du travail. Les programmes d'ETFP visent en particulier à promouvoir un développement agricole et industriel durable.

Stratégie de l'ETFP

Un certain nombre de documents d'orientation assurent la promotion de l'ETFP:

(1) Le **Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (2006-2015)** proclame le développement de l'ETFP deuxième priorité nationale après le développement de l'enseignement primaire. Le Plan stipule deux améliorations à apporter:

- lien de l'ETFP avec le marché du travail: le Conseil national de l'ETFP doit évaluer les besoins du marché du travail, notamment dans les secteurs agricole et industriel;
- renforcement des programmes d'ETFP: il faudra construire davantage d'établissements d'ETFP et privilégier la formation des enseignants et formateurs de l'ETFP, et développer des offres de formation de courte durée de 3 à 6 mois en faveur des groupes sociaux défavorisés.

(2) Le **Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2011-2015)** vise à renforcer le système d'ETFP et à réduire la pauvreté et le chômage. Il a été développé en coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) avec les objectifs suivants en matière d'ETFP:

- développement et diversification de l'offre d'ETFP;
- amélioration de l'équité du genre;
- orientation des écoles professionnelles et des offres de formation sur des projets basés sur des objectifs afin de mettre l'ETFP en liaison avec les besoins du marché;
- renforcement des possibilités de formation dans les établissements publics et privés.

¹ Population âgée 14-25

² Toutes les statistiques compilées à partir de World Population Prospects de la Division des Nations Unies pour la population, la révision 2015 (<http://esa.un.org/unpd/wpp/DVD/>)

(3) La **Lettre de politique du secteur de l'éducation (2004)** soulignait la nécessité de restructurer le système d'ETFP et de l'adapter aux réalités économiques et sociales du Bénin. Elle proposait à cet effet les objectifs suivants en matière d'ETFP:

- modernisation et diversification de l'offre éducative par la prise en compte des besoins du marché, et mise en place de dispositifs de formation continue en vue de renforcer les qualifications de la main-d'œuvre;
- consolidation de la qualité de l'offre d'ETFP par la priorité donnée à la définition et à la structure de programmes formels d'ETFP ainsi qu'à l'amélioration des programmes de formation des enseignants et des formateurs de l'ETFP;
- mise en place de modules courts de formation au profit des groupes sociaux vulnérables.

Cadre législatif

- Le **Décret n° 2001-336 (2001)** a créé le ministère en charge de l'ETFP au Bénin: le Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes (MESFTPRIJ). Il définit l'organisation, les attributions et le fonctionnement du ministère.
- La **Loi d'orientation de l'éducation (2003)** a mis en place le système éducatif national. Elle exprime aussi la nécessité de diversifier l'offre d'ETFP dans l'enseignement secondaire et supérieur afin de répondre aux besoins du marché.
- La **Loi n° 2005-33 (2005)** définit le système d'ETFP, et énonce notamment le type d'institutions autorisées à dispenser des cours d'ETFP. La loi exprime par ailleurs la nécessité de promouvoir l'accès des groupes vulnérables et des filles à l'éducation.

Sources:

Fonds monétaire international (2011). Bénin: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Washington, D.C.: Fonds monétaire international.

République du Bénin (2004). Lettre de politique du secteur de l'éducation. Consulté: 22 juillet 2014.

République du Bénin (2006). Plan décennal de développement du secteur de l'éducation 2006-2015. Consulté : 21 juillet 2014.

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

2. Systèmes formel, non-formel and informel de l'EFTP

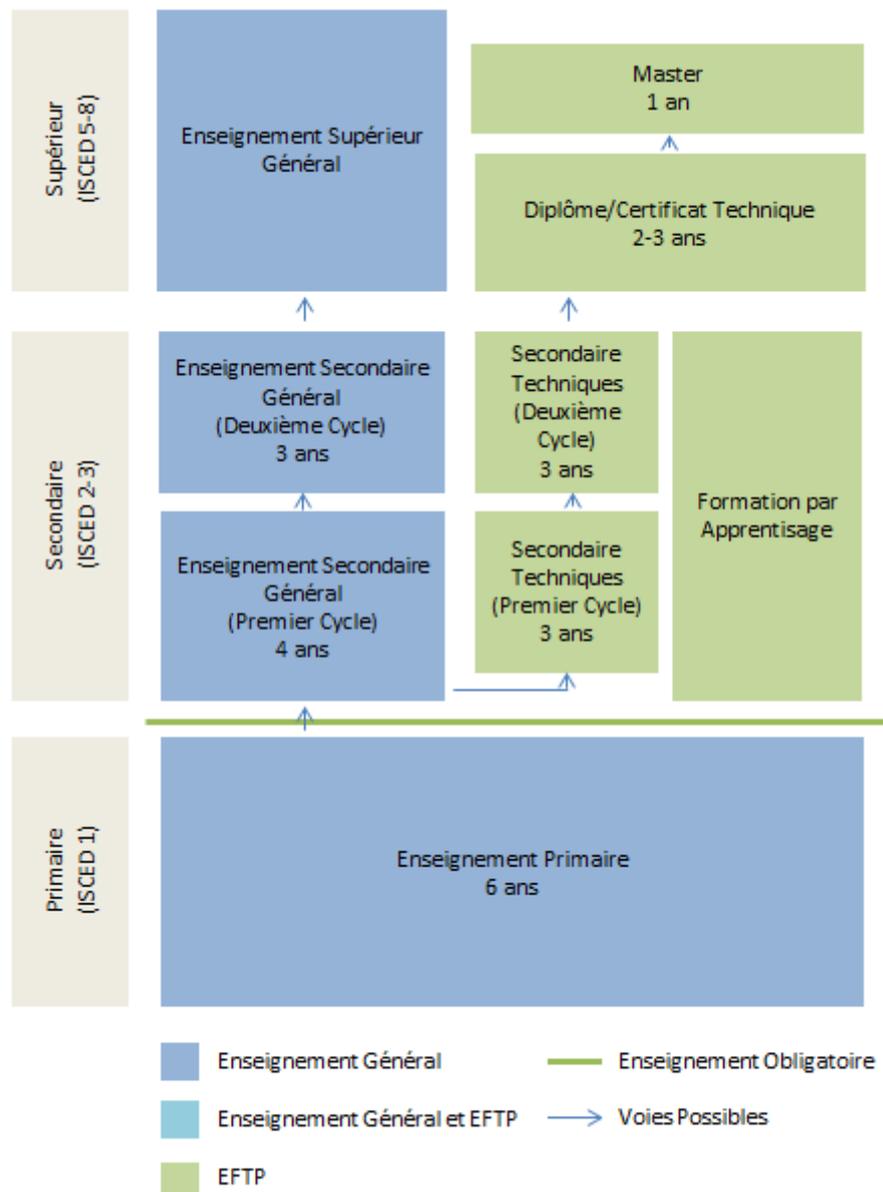


Diagramme compilé par l'UNESCO-UNEVOC de UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

Au bout de six années d'enseignement primaire, les élèves passent dans le secondaire pour accomplir 13 années de scolarité. L'enseignement secondaire comporte deux sous-systèmes: enseignement secondaire général, enseignement secondaire technique.

Systèmes formel de L'ETFP

Les cours d'ETFP sont dispensés dans l'enseignement secondaire et ouverts aux étudiants qui ont fini la classe de 5^{ème}. L'enseignement secondaire technique comporte deux cycles de trois années chacun. Les programmes d'ETFP du secondaire couvrent six domaines de formation:

- les sciences et techniques industrielles (STI);
- les sciences et techniques administratives et de gestion (STAG);
- les sciences et techniques agricoles (STA);
- les sciences de la santé (SS);
- l'enseignement familial et social (EFS);
- l'hôtellerie-restauration (HR).

Les diplômés de l'ETFP secondaire ont accès aux cours d'ETFP de l'enseignement supérieur.

L'ETFP supérieur est dispensé dans les facultés universitaires, les grandes écoles et les instituts universitaires. Les cours de premier cycle supérieur durent de trois à quatre ans en fonction de la spécialisation et du programme. Les cours de deuxième cycle supérieur durent deux ans.

Apprentissages

La formation par apprentissage dure trois ans et est soit de type dual (travail dans une entreprise et parallèlement formation en centre de formation professionnelle ou établissement d'enseignement technique), soit organisée dans un centre de formation spécialisé, où les jeunes déscolarisés ou non scolarisés sont formés aux métiers d'artisan. Ces deux types d'apprentissage sont destinés aux jeunes âgés d'au moins 14 ans.

Systèmes Non-formel et informel de l'ETFP

L'ETFP non formel est dispensé par divers ministères. Par exemple,

- le **Ministère du travail, de la fonction publique, de la réforme administrative et institutionnelle chargé du dialogue social** dispense une formation professionnelle à l'intention des travailleurs de diverses professions;
- le **Ministère de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme (MCAAT)** assure des programmes d'ETFP et une assistance technique aux personnes intervenant dans les activités culturelles, l'artisanat ou le secteur du tourisme.

Selon les Perspectives économiques en Afrique (2014), le secteur privé est dominé par les activités à caractère informel. On ne dispose cependant pas de documentation sur les systèmes informels d'ETFP.

Sources:

Perspectives économiques en Afrique (2014). Bénin. Consulté : 21 juillet 2014.

Ministère du travail, de la fonction publique, de la réforme administrative et institutionnelle chargé du dialogue social (2014). Mission. Consulté : 21 juillet 2014.

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

3. Gouvernance and financement

Gouvernance

Le **Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes (MESFTPRIJ)** est chargé du dispositif formel d'ETFP dans l'enseignement secondaire. En particulier, l'**Inspection générale pédagogique du ministère** formule des avis sur les politiques nationales en matière d'ETFP et d'éducation et définit les objectifs de l'ETFP en liaison avec les Directions techniques concernées, dont la Direction de l'enseignement technique.

Dans l'enseignement supérieur, la responsabilité de l'ETFP est assumée par le **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)**.

Les dispositifs non formels d'ETFP relèvent de la responsabilité de divers ministères, parmi lesquels:

- le **Ministère du travail, de la fonction publique, de la réforme administrative et institutionnelle chargé du dialogue social**;
- le **Ministère de la culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme (MCAAT)**;
- le **Ministère chargé de la microfinance, de l'emploi des jeunes et des femmes (MCMEJF)**.

C'est ainsi qu'il revient à ces ministères de mener des programmes de formation continue pour leurs propres employés.

Financement

L'enseignement public du Bénin, y compris le système d'ETFP, est financé par le budget national, le secteur privé et des sources externes. Le Ministère de l'économie et des finances (MEF), en collaboration avec le **MESFTPRIJ**, établit le budget de l'ETFP. Les financements externes destinés à l'ETFP sont destinés en premier lieu au financement d'investissements dans l'infrastructure et à la fourniture d'une assistance technique et de renforcement des capacités. On peut citer comme exemple de financement externe la collaboration du Bénin avec l'Agence française de développement (AFD) et l'organisation non gouvernementale Swisscontact.

Les dispositifs privés d'ETFP sont financés par les prestataires eux-mêmes, et il n'existe aucune structure de soutien au secteur éducatif privé.

Sources:

Agence française de développement (2014). Bénin, projets. Consulté : 21 juillet 2014.

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

4. Enseignants et formateurs de l'ETFP

Les enseignants de l'ETFP secondaire sont formés à l'École normale supérieure d'enseignement technique (ENSET) de l'Université de Lokossa. Pour pouvoir enseigner, ils doivent acquérir:

- le Brevet d'aptitude professionnelle de l'enseignement technique (BAPET), obtenu après trois années d'études ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'une qualification professionnelle de premier cycle de l'enseignement supérieur;
- le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET), obtenu après une à deux années d'études ouvertes aux titulaires d'une qualification professionnelle de premier ou deuxième cycle de l'enseignement supérieur.

Sources:

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

5. Certifications et Cadres de Certifications

Enseignement Secondaire

Niveau éducatif	Durée	Diplôme délivré
Premier cycle de l'enseignement secondaire technique	3-4 ans	Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
Deuxième cycle de l'enseignement secondaire technique	3-4 ans	Baccalauréat professionnel

Enseignement Supérieur

Dans l'enseignement supérieur, la durée des cours et les diplômes délivrés sont fonction de la spécialisation. C'est ainsi que les formations conduisant au Diplôme d'études techniques supérieures (DETS) ont une durée de trois ans, tandis que le Diplôme d'ingénieur agronome est obtenu après quatre années d'études plus quinze mois de cycle optionnel.

Assurance de la qualité

Il existe trois niveaux d'assurance de la qualité. Au niveau national, le **Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes (MESFTPRIJ)** assure la responsabilité de la qualité de l'ETFP formel. C'est en particulier l'**Inspection générale pédagogique du ministère** qui est responsable des programmes d'ETFP formels.

Au niveau départemental, les **Directions départementales des enseignements techniques et professionnels** – relevant du MESFTPRIJ – sont responsables de la supervision de la qualité de

l'ETFP. Au niveau local, le directeur d'établissement et l'association des parents d'élèves assument la responsabilité de la qualité de l'ETFP dans l'établissement considéré.

Sources:

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin. Genève: UNESCO-BIE.

6. Réformes, projets et enjeux d'actualité

Réformes et projets

La **phase 3/2013-2015** du **Plan décennal de développement du secteur de l'éducation** définit un certain nombre d'objectifs et de réformes:

- développement et diversification de l'offre d'ETFP;
- mise en place d'un système cohérent d'ETFP et reconnaissance de formes d'enseignement et de certification telles que (1) l'Attestation de qualification professionnelle (AQP), la formation par apprentissage de type dual menant au (2) Certificat de qualification professionnelle (CQP), l'apprentissage traditionnel sanctionné par le (3) Certificat de qualification aux métiers (CQM), et les formations de courte durée proposées dans les établissements d'ETFP;
- renforcement de l'encadrement pédagogique et des structures de supervision;
- renforcement des capacités des formateurs et enseignants de l'ETFP par l'Institut national d'ingénierie de formation et de renforcement des capacités des formateurs (INIFRCF);
- mise en place d'un Cadre national de certification en coopération avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), afin de valider les qualifications obtenues dans les dispositifs non formels et informels d'ETFP;
- création de l'Agence nationale de formation professionnelle pour la reconversion et l'insertion des jeunes (ANFPRIJ), chargée d'élaborer notamment les politiques d'emploi des jeunes.

Enjeux

Selon le **Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2011)** établi avec l'aide du Fonds monétaire international (FMI), l'ETFP doit faire face aux impératifs suivants:

- renforcement et diversification des dispositifs d'ETFP pour y orienter davantage d'apprenants, et création de liens avec le marché du travail;
- amélioration de la politique d'orientation scolaire pour orienter davantage d'élèves vers les filières d'ETFP;
- lutte contre les problèmes d'équité, au bénéfice notamment des filles et des groupes socialement vulnérables.

En outre, le **Rapport spécial 2010 d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement au Bénin** stipule que l'ETFP doit également faire face aux contraintes suivantes:

- mise en place d'une politique nationale d'ETFP cohérente;
- création d'outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion administrative et financière du système d'ETFP;
- renforcement de la concertation entre le ministère en charge de l'ETFP et le secteur privé;
- développement de la coopération entre écoles et entreprises dans le secteur public.

Sources:

Fonds monétaire international (2011). Bénin: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Washington, D.C.: Fonds monétaire international.

République du Bénin (2010). Rapport spécial 2010 d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au Bénin. Consulté : 22 juillet 2014.

République du Bénin (2013). Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé, phase 3/2013-2015. Consulté : 22 juillet 2014.

7. Liens vers les Centres UNEVOC et les institutions d'EFTP

Centres UNEVOC

- [Direction de l'enseignement technique](#)

Institutions d'EFTP

- [Agence française de développement](#)
- [Ministère de l'économie, des finances et des programmes de dénationalisation](#)
- [Ministère chargé de la microfinance, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes](#)

8. Références et liens utiles

Références

Agence française de développement (2014). [Bénin, projets](#). Consulté : 21 juillet 2014.

Fonds monétaire international (2011). Bénin: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Washington, D.C.: Fonds monétaire international.

Ministère du travail, de la fonction publique, de la réforme administrative et institutionnelle chargé du dialogue social (2014). [Mission](#). Consulté : 21 juillet 2014.

Perspectives économiques en Afrique (2014). [Bénin](#). Consulté : 21 juillet 2014.

République du Bénin (2004). [Lettre de politique du secteur de l'éducation](#). Consulté: 22 juillet 2014.

République du Bénin (2006). [Plan décennal de développement du secteur de l'éducation 2006-2015](#). Consulté : 21 juillet 2014.

République du Bénin (2010). [Rapport spécial 2010 d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement \(OMD\) au Bénin](#). Consulté : 22 juillet 2014.

République du Bénin (2013). [Plan décennal de développement du secteur de l'éducation actualisé, phase 3/2013-2015](#). Consulté : 22 juillet 2014.

UNESCO-BIE (2010). [Données mondiales de l'éducation VII Ed. 2010/11. Bénin](#). Genève: UNESCO-BIE.

Liens utiles

Page Web de [Gouvernement du Bénin](#)